LE PETIT ANTI-HVGVENOT

ADRESSÉ

A MESSIEVRS DE LA RELIGION PRETENDVE REFORMEE POVR leur faire voir l'inconstance & fauſceté de leur Religion.

Par le V. PERE ANGE DE RACONIS Predicateur Capucin.

A PARIS,
Chez ISAAC MESNIER, ruë ſainct Iacques au Cheſne Vert.

Auec Priuilege du Roy, & Approbation des Docteurs.

1618.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr Lettres patentes du Roy, donnees à Paris le premier iour de Feburier 1618. signees par le Roy en son Conseil de la Lane, & seellees en cire iaune sur simple queuë. Il est permis au V. Pere Ange de Raconis, Predicateur de Lordre des freres Capucins, faire Imprimer ses Liures par tel Imprimeur que bon luy semblera pour le terme de six ans entiers, & deffenses sont faittes à tous Libraires & Imprimeurs de s'y entremettre sur peine de confiscation desdits liures, de tous despẽs, dommages & interests, & d'amande &c. Comme plus à plain est declaré esdites lettres.

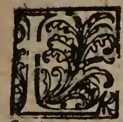
Ledit V. Pere Ange de Raconis à permi à Isaac Mesnier Marchand Libraire en l'Vniuersité de Paris, de faire imprimer & mettre en vente le present liure intitulé *Le petit Anti Huguenot*, &c. suiuant le priuilege qu'il en a de sa Majesté, faict à Paris ce 3. de Feurier mil six cens dixhuict.



LE PETIT ANTI-HVGVENOT.

Suject de ce discours qui est de representer l'inconstance & faulseté de la Religion pretenduë reformee.

CHAP. I.



LA verité, qui porte tousiours grauee sur le front l'Image du Souuerain, est chose de soy si plaisãte&agreable,qu'estãt mise en son plein iour, elle ne peut sinõ contenter & satisfaire tout esprit capable de raison. Au contraire le mensonge (qui a empraint sur le visage les marques & lineaments du Pere d'iniquité) est si affreux & difforme, que cõme enfant de la nuict il ne cherche sinon se tapir dans les tenebres d'vne ignorante passion, ou se perdre dans l'horreur d'vne aueuglee malice.

Ce petit discours seruira de falot & de guide, aux ames qui retiennent quelque candeur, & ne se laissent tellement regenter aux appetits d'vne obstination desreglée, qu'ils ne donnent place aux puissantes semonces d'vne

naifue & iudicieuse verité.

Tout mon but, ne consiste (apres la gloire de Dieu qui doit tenir le premier rang es actions d'vne ame religieuse,) fors representer vn petit eschantillon de l'inconstance & vanité de celle qui se pretend *Religion reformee*, afin que ceux qui s'y sont par cy deuant, soit par simplicité ou ignorance, entretenus, (la croyants estre conforme à la parole de Dieu) soyent contraincts renoncer aux Docteurs plus qualifiez de ceste mesme Religion, (qui seroit tacitement renoncer à l'Escriture & à ceste loy d'estat prescripte par ce grand Apostre sainct Paul au 4. chap. de son Epistre aux Ephes. *Que pour n'estre comme petits enfants demenez çà & là a tout vent de doctrine par la piperie des hommes, Dieu a mis en son Eglise des vrays Pasteurs & Docteurs*; Ausquels nous deuons recourir, ou aduoüer franchement que tant leurs Docteurs, que leur doctrine, portent empraint sur le front la marque d'heresie, faulseté, & chemin conduisant à perdition.

Deffinition de ceste Religion Pretenduë, donnee par Beze.

CHAP. II.

OR afin d'alligner ce discours au niueau d'vne droicte intelligence & poser vn fondement si stable & solide qu'il ne puisse estre esbranlé par les ruses, mines, ou presti-

ges d'vn esprit vertigineux, il faut en premier lieu, selon les regles prescriptes en toutes sciences) commencer la preuue de ceste proposition, par la cognoissance de ceste Religion qui se dict *Reformee*, & en puiser la deffinition chez elle mesme, & non l'emprunter de quelque Docteur Catholique, qui pourroit luy estre suspect.

A quoy nous fauorisera ce qu'escript Beze, personnage des plus qualifiez ; & qui pour ses trauaux, peines & sueurs en la manutention de ce petit troupeau, merite bien que les Ministres d'a-present defferent quelque chose à la memoire de sa chenuë vieillesse, & docte capacité, auec laquelle il a si longuement gouuerné l'Eglise de Geneue, apres le decez de Caluin.

Cestuy-cy donc nous seruira d'Atlas, portant le Ciel de ceste pretenduë Reformee, dont voicy la deffinition qu'il prescript en son Epistre 1. Theologique Latine de l'impression d'Eustache Vignon à Geneue, mil cinq cens septante cinq, pag. 5. lig. 31. *Ie deffiny nos Eglises* (dit-il) *estre celles là de qui la confeßion publique est mise au iour, dont i'en trouue trois vniuerselles mises en lumiere de nostre temps* L'VNE EST D'AOVSBOVRG (c'est à dire la Lutherienne) L'AVTRE LA SVISSE,(c'est à dire la Zuinglienne) *à laquelle nous auons icy* (sçauoir est à Geneue) *soubscript, & les Escossois qui sont au bout du mõde; La troisiesme* EST LA FRANÇOISE (c'est à dire celle que les Ministres de Frãce, ont signé, auãt qu'estre admis à leur pre-

tĕdu Ministere) & à la p. 8. lig. 7. *Nous recognoissons en la confeßion d'Aousbourg*, LA DOCTRINE ESTRE PROPHETIQVE ET APOSTOLIQVE. Et en la lig. 27. de la mesme pag. 8. Bezè rend raison de ce que ces trois confessions ne font qu'vne Eglise : CAR NOVS TOVS AMASSONS AVEC CHRIST (dit-il) ET SOMMES D'ACCORD EN CE QVI EST DE LA CHOSE MESME, *bien que soyons encor differents, ou en la maniere d'enseigner, ou en quelque peu de chose*, LE FONDEMENT TOVTEFOIS DEMEVRANT, SAIN ET SAVF. Voyla pourquoy en la pag. 37. lig. 26. & pag. 43. lig. 22. Il recognoist les Lutheriens, *pour freres de mesme Religion.*

Quelle est la fraternité de ces freres, protestans mesme Reformation.

CHAPITRE. III.

Or combien est ceste frarernité remplye de feintize & de fauseté, on le peut apprendre d'vng de leurs confreres nommé Conrad Schlusselburgius, surintendāt du Diocese de Racebourg, & l'vn des plus doctes entre les Lutheriens : Cetuy-cy à composé 3. liures DE LA THEOLOGIE DES CALVINISTES, esquels il desaduouë Beze, le liure est imprimé à Franc-fort par Iehan
eil. 48. Spiez l'an 1594. Vous trouuerrez au liure.
g. 17. 3. vn Article exprez qui est le 6. couché en ces

mots. *Les Caluinistes nous tiennent pour freres, qu'ils condamnent toutesfois pour heretiques, & desirent de s'associer auec nous, qu'ils poursuyuent cependant, auec tant de rage & fureur.*

Voyez ce qu'escriuent sur ce sujet tous les Lutheriens d'Vvittemberg en corps, quil tiennent le mesme rang en ce party desuoyé, que parmy nous, les Docteurs de la Sorbonne. Ceux là respondants au liure intitulé, *Consentement Ortodoxe*, composé par les Zuingliens, & Caluinistes, ont dōné pour tiltre à leur response ces mots. *Solide confutation de la cōpilation Zuinglienne & Caluinienne, qu'ils ont appellé Consentement Orthodoxe*, est imprimé à Tubinge in fol. par George Gruppenbach 1584. pag. 45. de la Refutation de la preface Apologetique, où ils font assez paroistre les traits de ceste discordāte fraternité quand ils escriuent ces mots. *Mais auec quel front (disent-ils) maintenant nous offrez vous derechef la paix & l'Amitié, que vous auez souuent requise de nous, veu qu'en voz escripts publics & sur tout en cestuy vostre consentement, Cachodoxe, vous portez tesmoignage & nous accusez deuant toute l'Eglise de Dieu,* QVE NOVS RAPPELLONS DES ENFERS ET DEFFENDONS TOVTES LES HERESIES IADIS CONDAMNEES, DES MARCIONITES, MANICHEENS, NESTORIENS, ARRIENS, MONOTHELITES, ET SVR TOVT DES EVTICHIENS. *l'Eglize Orthodoxe à elle offert paix & amitié aux susmentionnez heretiques perseuerants en leur erreur? Constamment donc affirmons nous derechef, que ces compilateurs sont en-*

leurs cœurs non seulement incertains & douteux de leur doctrine; MAIS AVSSY QVE LE DIABLE PAR L'ENTREMISE D'ICEVX *se moque manifestement de nous & de l'Eglise de Christ.* AVSQVELS NOVS N'OFFRONS NVLLE PAIX, NY AMITIÉ, TANDIS QV'ILS DEFFENDRONT OBSTINEMENT LEVRS ERREVRS HORRIBLES ET ABOMINABLES; MAIS NOVS TESMOIGNONS DEVANT DIEV ET SON EGLISE, QV'ILS SONT HERETIQVES DAMNEZ ET LES TENONS POVR TELS. Entendez vous messieurs les Caluinistes l'arrest que prononcent vos confreres les Lutheriens, & en quelle qualité ils veulent que nous vous tenions, & puis est-ce la ceste belle fraternité qui paroist en vostre Religion a trois visages?

Quant à ce qu'ils nous proposent (*adioustent ces Lutheriens*) *l'exemple de Dauid pour l'ensuyure, lequel estant seruiteur selon le Cœur de Dieu, n'a eu honte de dire de soy mesme Iestoys pacifique auec ceux qui haissoyent la paix; Les compilateurs n'ignorent pas que le Royne parle la sinon de ce qui touche les affaires politiques: Car quant au faict de la Religion, Nous leur mettons semblablement en aduant ce qu'il dit au Psal. 1. Bien heureuse est la personne qui n'est aßize en la chaire des moqueurs. Item ie ne me suis aßis auec le conseil de vanité, & n'entreray point auec ceux qui trament choses iniques. I'ay hay l'Eglise de ceux qui se portent auec malignité, & ne m'aßieray auec les impies; item ne haissoys-je pas Seigneur ceux qui te haissoient & ne me courrouçoy-ie*

pas

u contre tes ennemys? C E R T E S *ie les hayſſois* 5
d'vne hayne parfaicte. En meſme façon, voulons nous auſſy eſtre pacifiques auec eux: de ſorte qu'ils ne doyuent craindre, que nous vſions d'aucune force en leur endroit, pluſtoſt ſommes nous apareillez de leur rendre tous les deuoirs d'humanité que Chriſt comande eſtre pratiquez enuers l'ennemy (notez qu'ils tienent pour ennemis ceux que Beze nôme freres) *Mais quant a leur doctrine* (adiouſtēt-ils) *nous la deteſtons autant que faire ſe peut.* Et ceux la ne doyuent eſtre tenus pour perturbateurs qui chaſſent les loups du bercail; Si bien que voyla les Lutheriens qui tiennent les Caluiniſtes pour loups, d'où s'enſuyt que nous les deuons tous fuyr pour obeyr à Ieſus Chriſt en S. Mathieu 7. Qui nous commande de prendre garde a ces faux prophetes qui viennent à nous en veſtements de brebis, (faiſants mine de n'alleguer que la pure parole de Dieu) mais au dedans ſont loups rauiſſants *Ains ceux la (pourſuyuent les Lutheriens) ſont faux docteurs qui par leur doctrine peruerſe excitent troubles en l'Egliſe, leſquels on ne doibt eſpargner ſi nous ne voulons que le Prophete nous reproche que ſommes des chiens muets qui ne ſcauent abajer. Et nul ne pourra auec equité nous commander ou impoſer ſilence contre les parolles expreſſes de l'Apoſtre quand il dit: Car il y en a pluſieurs deſobeiſſants, babillards de choſes vaines, & seducteurs, ceus ſur tout qui ſont de la circonciſion, leſquels il faut redarguer; qui renuerſent ou ſubuertiſent des maiſons toutes entieres, Enſeignants ce qu'il ne faut pas pour vn lucre ſale & desbonneſte. Quelqu'vn d'entre eux a dict*

qui est vn de leurs Prophetes, Les Cretois, sont tousiours menteurs, mauuaises bestes, ventres paresseux, ce tesmoignage est vray; parquoy reprend les seuerement.

C'est ainsi que ces freres Lutheriens, sçauent bien appliquer a messieurs leurs confreres les Caluinistes des passages clairs & formels de la parole de Dieu pour les condamner pour heretiques & menteurs, Et voila vn eschantillon de la fraternité de ceste Religieuse Reformation ou Religion pretendue reformee.

Sur ce que Beze dit recognoistre en la Confession d'Aougsbourg la Doctrine Prophetique & Apostolique.

CHAPITRE. IIII.

QVant a ce que Beze vient de dire que luy & ses freres recognoissent en la confession d'Aougsbourg la doctrine prophetique & Apostolique, Cet Autheur Schlusselburgius au deuxiesme liure faict vn article expres qui est le treziesme au feuillet cent quarante vers. fac. tout au commencement vsant de ces mots. *Les opinions & iugements des Caluinistes sont fort diuers touchant la confession d'Ausbourg. Et quatriesmes lignes apres. Caluin* (dit-il) *en la seconde deffence contre Vesphal page cin-*

quante quatre asseure qu'il soubscrit aux paroles de la confession d'Augsbourg, Mais non pas au sens: il crie que Melanthon faict pour luy mais il reiette tout a plat la sentence de Luther: ie coucheray icy les paroles mesmes de Caluin; ie soubz-cry aux paroles de la confession d'Ausbourg. Quant au sens parce que Vesphal nest pas iuge competent. A qui en appelleray-je plustost qu'a l'Autheur mesme (qui est Melanthon,) lequel s'il declare par vn petit mot que ie gauchisse tant soit peu de son opinion, soudain ie desisteray. (Tellement que voila Caluin si fort attaché non a la parolle de Dieu, mais à l'inconstante opinion de cet Allemand, qu'il est prest de tout quitter, & changer sa iacquette au moindre bransle que fera, ou signe que luy donera Melanthon: Et puis dictes si ces messieurs sont bien asseurez en leur croyance. Plustost si ces premiers ministres n'ont pas esté comme Girouettes pour se tourner à tout vent) *C'est autre chose de Luther* (poursuit Caluin) *ez paroles duquel i'ay tousiours franchement declaré ce que ie desirois, tant s'en faut que ie m'y sois astreint ou lié.* Voila ce que dit Caluin, surquoy adjouste Schusselburgius. *Que l'on remarque* (dit-il) *l'impieté diabolique & du tout à detester de Caluin, en la souscription à la Confession d'Augsbourg.* Et tant au feuil. cent quarant vn a lig. dixiesme comme au feuill. cent quarante trois vers. fac lig. troisiesme. Ce Lutherien rapportera de l'autheur des commentaires des affaires de France (liur. troisiesme pag. 322. 323. latin) *Que le Cardinal de Loraine au nom du Roy*

& des autres Principaux du Royaume presenta (au colloque de Poißy) à Beze, Pierre, Martyr Marlorat, & autres sacramentaires, là assemblez l'article dixiesme de la confeßion d'Augsbourg, requerant d'eux, qu'ils eussent a y soubßigner, autrement ny auoir esperance de passer outre n'y s'accorder en ce Colloque, Car voicy les paroles qu'il tint à ce Cardinal, à Beze & à ses compagnons: souscriuez à ceste chose scauoir est a cest article dixiesme de la Confeßion autrement nous ne passerons outre. LORS BEZE RESPONDIT AV NOM, (TANT DE SOY QVE DE SES AVTRES COMPAGNONS) QV'IL NE POVVOIT NY NE VOVLOIT EN FACON DV MONDE FAIRE CELA: ET AINSI LES CALVINISTES INCREDVLES CONDAMNERENT EN CE COLLOQVE L'ARTICLE DIXIESME DE LA CONFESSION D'AOVGSBOVR. *Remarquez icy* (poursuit ce Lutherien) *l'Esprit des Caluinistes fort accordant à soy mesme. Car Caluin escriuant à Vesphal, De lasque, Les sacramantaires de Heidelberg, & autres, en appellent à la Confeßion d'Augsbourg, Ici vous voiez que Beze, Pierre, Martir, & leurs adjointz la repudient.* Et moy i'adiousteray, pour mieux insinuer ceste inconstance de Beze, que puis qu'il nous a dit n'agueres (parlant au nom de tous messieurs les Religionaires) que la Confeßion d'Aougsbourg est par luy & par les autres Caluinistes aduouee contenir vne doctrine prophetique & Apostolique, donc il s'ensuit que luy auec ses adherants ont condamné a

Poiſſy vne doctrine prophetique & Apoſtolique, voire par ſon propre iugement, C'eſt ainſi que le menſonge s'enferre & ſe deſtruict ſans y penſer.

Que la Doctrine des Caluiniſtes ſur la Cene a eſté cõdamnee pour heretique par la Confeſsion d'Aougsbourg.

CHAP. V.

OR qu'en ceſte Confeſſion d'Aougſbourg (qui eſt celle des Lutheriens) les Sacramentaires Caluiniſtes ayent eſté condamnez pour Heretiques le monſtre cet Autheur Conradus Schluſſelburgius au meſme article fueillet cent quarante huict, *Ioachin Caree* (qui eſt vn Miniſtre Caluiniſte) *en ſon Exegeſe fueillet ſoixante deux & ſoixante trois, Aſſeure tres-impudemment que les Sacramentaires ne ſe departent en façon du monde de la Confeſsion d'Aougsbourg. Mais qu'ils ſont Citoyens de ces Egliſes là où retentit ladicte Confeſsion. Et le meſme au fueillet cent cinquante ſix, dict qu'en la Confeſsion d'Aougsbourg preſentee l'an mil cinq cens trente, à l'Empereur Charles le Quint, les Zuingliens ne ſont pas condamnez par ceſte Antitheze* (ET IMPROBANT SECVS DOCENTES) *c'eſt à dire & improuuent ceux qui enſeignent autrement:*

Ains ceux-là tant seulement sont notez ou designez qui s'imaginent qu'en la Cene est faicte la representation de Christ absent, & que la Cene est tant seulement vne marque de la profeßion de foy & ne profite à la confirmation de ladite foy; & au mesme lieu adiouste ce discoureur, que luy außi les condamne (*Cet autheur met en la marge* Mendacium: C'est à dire mensonge, & poursuit en ces mots) DONC CVREVRS CONFESSE ICY DEVANT TOVTE L'EGLISE DE IESVS-CHRIST, QVE LES ZVINGLIENS EN LA CENE DV SEIGNEVR IMAGINENT SEVLEMENT VNE REPRESENTATION DE CHRIST ABSENT. QVE LA CENE DV SEIGNEVR EST SEVLEMENT VNE MARQVE DE LA PROFESSION, QVE LA CENE DV SEIGNEVR NE PROFITE A LA CONFIRMATION DE LA FOY: DONC EN CET ENDROIT CVREVRS EN LA PRESENCE DE TOVTE L'EGLISE DE DIEV CONDAMNE LES ZVINGLIENS. CAR PAR CESTE ANTITHESSE, (*& improbant secus docentes*) ET IMPROVVENT CEVX QVI ENSEIGNENT AVTREMENT. C'EST CHOSE NOTOIRE. (Dressez les oreilles Ministres pour entendre l'Arrest de nostre absolution, ensemble celuy de vostre condemnation par vos Docteurs propres) QVE NY LES PAPISTES N'ONT ESTÉ CONDAMNEZ NY AVTRES HOMMES QVELS QV'ILS SOYENT: MAIS IPSISIMOS SACRA-

MENTARIOS (pour vser des termes de ce Lutherien) *Les Sacramentaires, eux mesmes en personne, comme Caroſtard, Zuingle, Oecolampade, Bucer, Blauuer, ceux de Zurich, & tous les autres qui maintiennent la croyance de Zuingle,* ONT ESTÉ CONDAMNEZ COMME C'EST CHOSE CERTAINE PAR L'HISTOIRE TANT DE SELIDAN QVE DE LAVATERVS.

Lesquels deux historiens sont Caluinistes & ne peuuent estre recusez, cet Autheur renuoye en marge au lib. 7. de Sleidan feuil. 114. 115. & ailleurs, & Lauaterus pag. 18. & 19. de son histoire Sacramentaire imprimee à Zurich par Froschouer. Surquoy nous pouuons bastir ce Syllogisme.

Aucuns Sillogismes condamnants la doctrine & Docteurs Caluinistes pour Heretiques, & en voye de perdition.

CHAP. VI.

Toute doctrine condamnée pour heretiques par Vne confession en laquelle on dit y recognoi-

ſtre la Doctrine eſtre Prophetique, & Apoſtolique doibt par les autres Chreſtiens eſtre tenue pour heretique & ceux qui la ſuyuent en eſtat de damnation.

Or la doctrine des Caluiniſtes touchant la Cene à eſté condamnée pour heretique par la Confeſſion d'Augsbourg, que Beze, non comme Docteur particulier, ains au nom de tous ſon party, dit les pretenduz reformez y recognoiſtre la Doctrine Prophetique, & Apoſtolique, Donc la Doctrine des Caluiniſtes touchant la Cene du Seigneur doibt par les autres Chreſtiens eſtre tenue pour heretique & ceux qui la ſuyuent en eſtat de damnation.

La Maieure ou premiere propoſition eſt treſ certaine, puiſque la vraye Religion eſtant ſuredifiee ſur le fondement des Prophetes & Apoſtres comme dict Sainct Paul aux Epheſ. ch. 2.20. *Que nous ſommes ſurediffiez* Sur le fondement des Prophetes, & Apoſtres, il s'enſuit que toute croyance qui repugne à la doctrine Prophetique, & Apoſtolique eſt fauſe, hereticque, & capable d'enuelopper ceux qui la ſuiuent en eternelle damnation.

QVANT à la Mineure ou ſeconde propoſition qui contient deux membres, l'vn que la doctrine des Caluiniſtes ſur la Cene ayt eſté condamnee pour Hereticque, par la confeſſion d'Aousbourg, les parolles, tant de l'article dixieſme, fuſt allegué comme des Lutheriens en font foy : L'autre, que les pretendus reformés recognoiſſent

en la Confession d'Ausbourg la doctrine estre Prophetique & Apostolique, Les paroles de Beze y sont formelles disant, au nom de tous ceux de la Religion: *Nous recognoissons en la Confession d'Ausbourg la doctrine estre Prophetique & Apostolique.*

Et si quelque Ministre ou autre Huguenot est si temeraire, que de rejetter l'attestation de Beze en ce faict, il tombera de fiebure en chaud mal; & viendra luy-mesme se rendre pieds & mains liés à la mercy de la verité; attendu qu'outre que mon but est le cõtraindre de renoncer ses Docteurs plus celebres, & principes de sa Religion, ou par sa Religion mesme, prouuer qu'il est heretique & en estat de damnation: Il doit inferer de la maniere de proceder de ses Docteurs, qu'ils sont faux Prophetes, & non vrays ni legitimes Pasteurs, attendu qu'ils protestent par escrits publics recognoistre pour doctrine Prophetique & Apostolique; vne confession qui la condamne pour heretiques; & vne Religion si mal fondée ne merite-elle pas qu'on l'abandonne, comme contraire à l'Escriture, n'ayans pour chef que des aueugles, qui conduisent autres aueugles dans la fosse d'erreur, & precipice de toute impieté?

Autre syllogisme condemnant les pretendus Reformez

Outre plus est rembarré ce qu'adiouste Beze. *Qu'eux tous qui sont en aucunes de ses Eglises; tant Lutheriennes, Zuingliennes, que Caluinistes amassent auec Christ, & sont d'accord en la chose*

mesme. Car l'on ne peut dire ceux là amasser auec Jesus-Christ ni estre d'accord au fondement d'vne saine doctrine qui s'entr'appellent & condamnent mutuellement pour heretiques incredules, loups rauissants, & damnez eternellement.

Or les Docteurs de ceste Religion protestante (que Beze deffinit par celle qui embrasse ces trois Confessions d'Ausbourg, de Suisse, & de Geneue,) *s'entr'appellent & condamnent mutuellement pour heretiques, incredules, loups rauissants & damnez eternellement.*

Dont il s'ensuit que l'on ne peut dire que les docteurs de ceste Religion protestante amasser auec Iesus-Christ, ni estre d'accord au fondement d'vne saine doctrine.

La majeure est tres-certaine, sinon que l'on voulut faire symbolizer & loger soubs mesme toict, la verité & le mensonge, les tenebres & la lumiere, Iesus-Christ & Belial : A quoy reclame S. Paul en sa 2. aux Corinthiens chap. 6. vers. 15. *Quelle participation y a-il* (dit-il) *de iustice auec iniquité, & qu'elle communication y a-il de la lumiere auec les tenebres? Et quel accord y a-il de Christ auec Belial?*

Pour la mineure, i'en ay donné bõne preuue asses ample & peremptoire cy dessus, & vouloir la mettre en doute, est autant comme nier que le feu brusle, ou que le Soleil luise en plain midy, veu que par les escrits tant particuliers, comme publics des Lutheriens contre les Caluinistes, & de ceux-cy contre ceux-là, à peine trouuerez-vous vne page, où ne paroisse quelque traict de ceste sanglante entremangerie &

cruelle diuision : Iusques-là que les Lutheriẽs (qui n'ont l'ame teinte de tant de duplicité) nomment ordinairement, ainsi que verrez tantost, CONCILIATEVRS DE CHRIST AVEC BELIAL, ceux qui penseroyent venir à bout de pacifier les differents qui sont entre les Caluinistes & eux en matiere de Religion. Et ainsi auec non moins de faulseté & mensonge, qu'auec finesse & palliation Beze veut faire accroire aux simples de son petit troupeau, que ces trois sectes protestans Reformation, de Lutheriens, Caluinistes, & Zuingliens, sont bien d'accord en ce qui est de la chose mesme.

Que si aucun pense fuyr par ceste porte de derriere, qu'il ne se soucie ni de Beze ni de Caluin, ni de pas vn Docteur de sa Religion, ains ne veut s'arrester qu'en la pure parole de Dieu : moy-mesme ie l'arresteray par deux ou trois entraues, qui l'empescheront de courir loin, & feront voir aux ames, à qui le Dieu de ce siecle n'a jetté trop de poussiere de respects mõdains, ou cailloux d'obstination és yeux de l'esprit, combien est honteuse sa fuite & vaine son euasion.

En premier lieu, ie demande qu'il nous die s'il est membre de ceste Religion qui se pretend reformée en France, ou non; S'il dit que non, ce n'est pas contre luy que ie pretends agir, & partant n'a que faire de se mesler d'vne chose en laquelle il est hors d'interest. S'il s'en aduoüe pour membre; il faut ou qu'il cognoisse & sçache en verité qu'est-ce que ceste Religion qui se pretend reformée, ou il ne le sçait pas; Si le dernier

& qu'il ne la cognoisse pas, n'est-ce pas à luy vne extreme impudence de vouloir sousteni & prendre la cause en main d'vn parti qu'il ignore & ne sçait seulement qu'est ce que sa Religion. S'il dict le premier & qu'il en ayt vne parfaicte cognoissance, il faut de necessité qu'il ayt acquis cette cognoissance par la mesme voye qu'ont faict ses Docteurs plus celebres, comme Beze, & Caluin, ou bien qu'il aye troune quelque autre voye en termes expres dans l'Escriture saincte qui luy deffinisse ceste sienne Eglise, & la distingue des autres sectes, laquelle ayt esté incognuë audict Caluin & Beze; S'il dict le premier n'auoir point d'autre voye ny maniere de la cognoistre que celle par laquelle ses Docteurs plus celebres l'ont cognuë, il faut donc de necessité qu'il tombe d'accord auec eux en la mesme deffinition qu'ils dōnent à ladicte Religion, tellement que puisque Beze la deffinit par les 3. Confessions D'augsbourg, de Suisse, & de France, il doit necessairement y acquiescer. S'il dict ceste deffinition là n'estre valable ains en auoir trouué vne autre dans ces diuines panchartes, Ie le supplie tres-humblement nous la produire : Mais de telle qualité que ny les Lutheriens, ny les Zuingliens, ny les Anabaptistes, ne puissent se l'attribuer : Et doibt nous la faire voir non pas des consequences pretenduës necessaires : Car quand Beze escriuoit à ce Polonois duditius, ceste Epistre qu'il nomme Theologicque, cōme tirée de la pure parole de Dieu, & laquelle il à mise a la teste de toutes les autres pour releuer le scrupule qui bourreloit la con-

ſcience de ce ſien confrere,& Miniſtre, à raiſon des grandes entremangeries qu'il voyoit en cette Religion à trois faces, Beze diſ-je, luy en donnant la deffinition, à pretendu faire cela cõformement à la parole de Dieu ; ſi non que l'on vouluſt attribuer à Beze plus grands cruaulté enuers ce ſien confrere ou fils ſpirituel, que le pere plus cruel & deſnaturé enuers ſon fils naturel, de donner au lieu du pain de la parole de Dieu (en la deffinition de la vraye Egliſe,) la pierre d'vne faulſe doctrine, ou le ſerpent d'vn mortifere poiſon. Il faut donc que ceſtuy-cy nous publie vne autre deffinition de ceſte Egliſe, qui ſe dit reformée couchée en termes expres dans l'Eſcriture ſaincte : a faulte de quoy il mõſtrera que ce n'eſt ſur l'Eſcriture ſaincte qu'il fonde ſa religion ains ſur ſa propre caprice, qu'il taſche d'agencer & parer du manteau de parole de Dieu; bien qu'en effect elle n'aye pour baze & appuy que ſa propre fantaſie.

Finalement i'adjouſte pour clorre le bec a cet eſprit auertain que luy meſme ſans y penſer s'enueloppe en deux notables fautes & ſe met le couſteau dans la gorge : l'vne eſt faiſant ſemblant d'honorer l'Eſcriture au deſaueu de ſes propres Docteurs, c'eſt tacitement la rejetter, puis qu'elle nous renuoye par la bouche de S. Paul au 4. des Epheſiens aux vrays Docteurs pour n'eſtre comme petits enfants demenez çà & là a tout vent de doctrine par la piperie des hommes.

L'autre eſt, de me donner gain de cauſe, puis que mon but par ce petit traicté n'eſt ſi non for-

cet tout huguenot à renoncer sa Religion, & Docteurs plus celebres. Sçauroit-on reduire vne personne à Calamité plus extreme, veu que la nature mesme desnye, & la Philosophie deffend de disputer contre vn qui nye ses principes, & que sçauroit-on obtenir victoire plus signalée que de penser son ennemy de part en part, auec son propre glaiue?

Que le different entre les Lutheriens & Caluinistes n'est en matiere de peu d'importance (comme dit Beze) ains au fondement de la Foy, & ce en plusieurs Chefs.

CHAP. VII.

QVant à ce que Beze adjouste, qu'ils peuuent bien estre differents, *Ou quant à la maniere d'enseigner, ou en choses de peu d'importance, mais que le fondement demeure en son entier.*

Cela est desmenty par tous les Lutheriens en corps qui protestent estre discordãts des Caluinistes *és pointz fondamentaux de la Religion.* Ie n'en produiray qu'vn seul tesmoing qui seruira d'eschantillon, parce qu'il ne se dict comme personne priuée, ains au nom de Luther & autres Lutheriens: C'est ce Conradus Schusselburgius en sa preface Apollogique *pour la deffence du liure de la Concorde*, premise à son liure premier de la Theologie de Caluin pag. 8. lig. 6. *Aucuns* (dit-il) *conciliateurs de Christ & belial*, Voyez comme il nomme ceux qui se veu-

ent mesler d'appointer les differents qui sont
ntre les Lutheriens, & Caluinistes, cõme vou- 12
ant dire qu'il y a aussi peu moyen de les accor-
ler, que le Diable auec Iesus-Christ, *Obiectent
ue le differend de la Cene du Seigneur entre les Lu-
heriens & Caluinistes est de peu d'importance; &
ne vaine Logomachie* (ou debat de paroles) *&
ue pour cela les Caluinistes ne doyuent ni ne peuuēt
stre condamnez* (& vn peu apres,) *Mais le di-
in ou docteur Luther, & les docteurs de nos Eglises,
esmoignent que ce debat* EST DV FONDE-
IENT, ET LA CHOSE MESME PAR-
E ASSEZ DE SOY, *car nous combattons
uec les blasphemateurs, & incredules Caluinistes,*
voyez les beaux epitheres de ces freres en
Christ) *touchant la verité des paroles, de Iesus-
Christ, de la toute puissance de Dieu eternel, de la ve-
ité de l'humaine nature en Christ, de la Majeste de
a chair de Jesus-Christ, du Testament estably par
Fils de Dieu, de l'Ascension de Christ au Ciel, de
a presence de Iesus-Christ en l'Eglise & en la sacrée
Cene, de la session de Christ en la dextre du Pere.
ertainement ces controuerses là ne sont pas de petite
nportance : voire les Sacramentaires eux mesmes
rappez de l'esprit de vertige; ou tourne-teste &
ueuglement, sont par fois contraints de confesser,
ue ceste dispute appartient au fondement; Car ainsi
it Ioachin Curée en son Exegese pag. 91. Vrayement
a Controuerse entre les Lutheriens & nous, est du
ndement: Asçauoir, de deux articles de foy, le pre-
ier qui enseigne qu'en Christ les deux Natures sont
nies, le deuxiesme touchant l'article, Est monte au
iel, cecy dit Cureus.*

Et apres ceste preface a la pag. 34. Il met vn Catalogue des principaux chefs de Doctrine, en quoy il taxe les Caluinistes d'erreur jusques au nombre de plus de vingt, & dit tout au commencement de son Proëme, *Que si le grand iour du Seigneur ny interuient pour vuider le different & mettre le hola entre les Lutheriens, Caluin. & Zuin: succumberont & s'entredefferont plustost par n'âureures mutuelles, que non pas par l'oppression des Papistes.* Il faudroit des volumes plus gros que des Calepins, pour representer ceste sanglante tragedie de cest infortuné trium virat, & Eglise de trois Colomnes comme Beze nous la descript.

Condemnation de ceste Eglise pretenduë reformée en France, par son principal Architeste & fondateur qui est Luther.

Chap. VIII.

FAisons maintenant renuerser, cette Eglise pretenduë reformée de France par son propre fondateur qui est Luther, lequel auec les autres Allemans l'a fondée ainsi que confesse Caluin, en ses Opuscules Françoyses recueillees par Beze, & imprimées à Geneue par Baptiste Pignereul 1566. à la pag. 507. lig. 34. *Dieu* (dit-il) *a suscité Luther & les autres que nous ont esclairé par leur doctrine, pour trouuer la voye de salut.* Tellement que voila Luther & autres Lutheriens Allemans, de qui Caluin & les Ministres d'apresent

reſent ont emprunté tout ce qu'ils ont de co-
noiſſance & clarté pour trouuer la voye de ſa-
ut;) *Et qui ont fondé* (notez ce mot *fonder*, pour
nieux diſcerner le fondement de ce branſlant
dífice,) *&* *inſtruit* : (Voyez de quelle pædago-
ie & inſtitution deſpend celle qui ſe dict refor-
nee:) *Nos Egliſes, par leurs predications*. Tellement
u'entre les principaux fondateurs de ceſte Re-
gion pretendue, Luther emporte le premier
ang ainſi que verrez tantoſt que Beze le nõme
eſtaurateur de la Religion Chreſtienne : Mais quel
rreſt à donné, & quel iugement à faict ce fon-
ateur des Hugenots, Caluiniſtes ou Sacramé-
aires, pour nous eſtre vn preiugé de l'eſtime en
aquelle nous deuons tenir leur Religion ? Car
'il eſt ainſi (ſelon le dire des Iuriſconſultes) *qu'a*
eluy appartient de caſſer & enfraindre vne loy qui la
aſtie: Ou ſi celuy meſme qui l'a eſtablie l'éfraint
bon droict on la doit tenir pour inualidée &
ompue. Voyons par ce fondateur Luther, quel
ugement il faict faire de ce party deſuoyé.

Lauaterus miniſtre Zuinglien ou Caluini-
te, nous en dira des nouuelles, lequel en ſon hi-
toire ſacramentaire de la Cene du Seigneur, im-
rimée à Zurich par Chriſtophle Froſchouer
563. fueillet 33. à lig. 23. dit que l an 1545. *Luther*
it au iour ſes Theſes contre les Theologiens de Louuain
n la Theze 27. il dit. *Nous tenons à bon eſcient pour*
eretiques & eſtrangez de l'Egliſe de Dieu les Zuin-
liens, & tous les ſacramentaires qui nient que le Corps
& Sang de Chriſt ſoyent receus par la bouche corporel-
e, au venerable ſacrement de l'Euchariſtie.

Voyla les propres parolles de celuy qui à fõdé

& instruit (comme vous vient de Dire Caluin,) les Eglises pretédues reformees;r'apportees par vn fidelle tesmoing, à sçauoir Lauathere ministre de mesme religion.

Contre ce qu'vn Ministre voudroit s'imaginer que Luther eust reuocqué cest Arrest condamnant le Caluinisme.

CHAPPITRE IX.

SI quelque Ministre pensoit pour ietter de la poussiere és yeux des simples soustenir que Luther eust auant sa mort retracté cet arrest, Pour antidote lisez l'article 11. du 3. liu. de la Theologie des Calui. de Schlusselbourg, là il fait vn article expres : *Touchant la foy constante de Luther sur la Cene*, où il prouue comme iceluy iusques au tombeau a condamné les Caluinistes & autres Sacramentaires pour heretiques & damnez eternellement. Voicy les propres paroles qu'il recite de Luther extraictes, *De sa petite confession de la Cene du Seigneur* Tom. 8. Allemand imprimé à IENE, Moy (Luther) *ayant ia presque vn pied dans le Sepulchre, remporteray deuant le tribunal de mon Seigneur & tres-cher Sauueur Iesus-Christ; ce tesmoignage & ceste gloire que i'ay condamné & fuy de tout mon cœur les endiablez ennemis du Sacrement CAROLSTAD, ZVINGLE, OECOLAMP. STENCKFELD & leurs disciples, soit qu'ilz demeurent à Zurich, ou en quelque autre lieu que ce puisse estre. Et ce suiuant le commandement don-*

par S. Paul au 2. chap. 3. de Tite : Fuy l'heretique apres la premiere & seconde admonition, sachāt qu'vn tel est subuerti, & peche estant condamné par son propre iugement : ils ont esté assez souuent & assez seuerement admonnestez par moy & plusieurs autres. Les liures en sont publiquement imprimez, & tous les iours les presches de tout-tant que nous sommes de Lutheriens sont dressez contre leur BLASPHEMANTE & MENSONGERE HERESIE. Ce qu'eux mesmes n'ignorent pas &c. Comme ainsi soit donc que tant & si grand nombre d'aduertissements & exhortations miēnes soiēt pour neant & frustratoires en leur endroit, car il y a plus de dix-sept ans que mes escripts sont mis au iour. Voyla pourquoy ie les quitteray la comme estants condamnez par leur propre iugement: comme ceux qui sciemment & petulemment veulent estre damnez, & n'auray aucune amitié auec eux, ny par lettres ny par escripts, ny de paroles ny de faict, comme le Seigneur me le commande en S. Matth. 18. soit qu'ils s'appelle Stenckfeld ou Zuingle, ou de quelqu'autre nom que ce soit: car ie les mets tous soubz vne mesme masse, quiconque soient ilz qui ne veulent pas croire que le pain du Seigneur en la Cene est le vray & naturel corps d'iceluy, que l'impie comme Iudas reçoit aussi biē auec sa bouche que S. Pierre & tous les Saincts. Quiconque dis-je ne veut souscrire à ces mots, que celuy-la me laisse en paix, soit par lettres, ou escripts, ou parolles, & n'espere aucune, communication auec moy. Ie ne me comporteray pas autrement que cela. Le mesme Luther au Sermon de l'Eucharistie qui est au Tome 7. de ses œuures imprimees à Vvittemberg par Thomas Klug l'an 1557. fueill. 335. li. 13. dit, *Que le Diable est autheur de l'heresie des Sacramentaires*, &

au fueill. 381. verſ. fac. lig. 44. du meſme To. 7. *Ie veux bien* (dict Luther) *les prier en amy & familierement, qu'ilz ne me ſçachent mauuais gré, de que ie condamne leur doctrine & l'attribue au Diable car ie ne puis faire ny parler autrement que ce que i'ay ſur le cœur & que ie crois.*

Voila la condamnation que faict Luther, tenant les Caluiniſtes & autres Sacramentaires pour hereticques damnez, & adiuge leur doctrine au Diable.

Quel rang tient Luther parmy les Caluiniſtes ſelon l'atteſtation de Caluin.

CHAP. X.

REſte à ſcauoir qui eſt ce Luther, & quel poids il doibt auoir en leur endroit.

Caluin au nom de tous les Miniſtres le declare, ne voulant point que les Papiſtes en ſoient en doubte ny entrent en coniecture doubteuſe. C'eſt au traicté qu'il a faict contre vn Docteur nommé Pigius, touchant le franc arbitre, qui eſt parmy ſes opuſcules Françoiſes imprime és à Geneue in fol. par Baptiſte Pinereul 1566.

Touchant la perſonne de Luther (dit-il) *il ne faut point que (Pigius) entre en quelque coniecture doubteuſe, veu qu'encores maintenant, comme par cy deuant, nous declarons expreſſément que nous le tenons pour vn EXCELLENT APOSTRE DE CHRIST PAR LE LABEVR ET MINISTERE DVQVEL SVR TOVS AVTRES LA*

Notez que Caluin au nom de tous les miniſtres declare expreſſement, (comme s'il auoit receu procuration d'eux tous) qu'ilz tiennent Luther pour vn Apoſtre, non tel quel ny abuſiuement Apoſtre: mais Apoſtre excellent de Ieſus-Chriſt, & ne veut point que les Papiſtes entrent en conie&ture de cela, comme le reuocquant en doubte. Paroles qui doiuent auoir telle emphaſe, que ſi Luther eſt vn excellent Apoſtre de Chriſt, il s'enſuit qu'il a eſté conforme à l'eſcripture, & n'auroit eu garde de condamner pour hereticque vne doctrine qui ſeroit inſtituee de Ieſus Chriſt, à ce qu'vn Miniſtre ne pẽſe s'eſchapper, diſant qu'il recognoiſt Luther excellent Apoſtre de Ieſus-Chriſt, en tant qu'il eſt cõforme à l'eſcripture, de peur qu'il n'ouure, en ce faiſant, la porte à vn eſcrit broüillõ de ſouſtenir le ſemblable des vrais Apoſtres de Ieſus-Chriſt comme vn S. Paul, qu'il diroit eſtre homme, auoir peu errer, & ſe departir de la parole de Dieu.

Beze auſſi en ſõ liure des heretiques puniſſables par le Magiſtrat Ciuil pag. 148. lig 27. *Martinus Lutherus Chriſtianæ Religionis inſtaurator.* C'eſt à dire *Martin Luther reſtaurateur de la Religion Chreſtienne.* Voulant à ce compte que toute la religion Chreſtienne ait eſté renuerſee iuſques à ce que Luther ſoit venu pour la reſtaurer, comme vn autre Zorobabel le temple de Hieruſalem en Iudee.

Autre argument pour condamner les pretendus d'heresie.

CHAP. XI.

DE ces tesmoins l'on en peut tirer ce Syllogisme condamnant nos pretẽdus reformez de France, d'heresie.

Toute doctrine condamnee pour heretique & sortie du diable par vn excellent Apostre de Iesus-Christ, & restaurateur de la Religion Chrestienne, doit par les autres Chrestiens estre tenue en ceste qualité, & ceux qui la suiuent en estat de perdition:

Or est il que la doctrine des pretendus (niant le vray & naturel corps de Iesus Christ estre receu au sacrement de l'Eucharistie par la bouche tant des bons que des mauuais) est condamnee par Luther, declaré par Caluin au nom de tous les Ministres, pour excellent Apostre de Iesus-Christ, pour heretique & sortie du Diable.

Dont il s'ensuit que nous deuons tenir leur doctrine en ceste qualité d'heretique & sortie du Diable, & ceux qui la suiuent en estat de perdition.

Contre la repartie ordinaire des Ministres qui rejettent tous leurs docteurs pour se tapir dans le giste de leur esprit particulier.

CHAP. XII.

SI vn Ministre là dessus repart, qu'il ne croit ny Luther, ny Caluin, ny Beze, ny tous les do-

ſteurs ſinon en tant qu'il les trouuerra confor-
mes à l'Eſcriture ; C'eſt reuenir à mon but, qu'il
rejette ſes propres docteurs pour ſe muſſer dans
les tenebres de ſon eſprit particulier, ſe rendant
iuge de ſes iuges, & docteur de ſes docteurs, &
s'oblige de monſtrer dans l'Eſcriture des pro-
poſitions contradictoires de celles qui ſont at-
teſtees par ces grandes lumieres de ſon party,
Caluin & Beze ; monſtrer diſ-je celles cy en ter-
mes expres, dans l'eſcriture, à ſçauoir que Lu-
ther n'eſt pas vn excellent Apoſtre de Chriſt;
qu'il n'eſt pas reſtaurateur de la Religion Chre-
ſtienne ; Car Caluin & Beze ont pretendu ſe
conformer à l'Eſcriture, donnant telle atteſta-
tion en faueur de Luther ; Item que ledict Lu-
ther n'entend pas bien l'Eſcriture ; laquelle il
prend à guarend pour appliquer les paſſages de
Sainct Paul à Tite & ſainct Matth. 18. d'où il
infere qu'il faut fuir les Caluiniſtes, comme he-
retiques & damnez eternellement. Ou ie luy
demanderay pourquoy croiray-je pluſtoſt à luy
rejettant ſes propres docteurs, & leſquels il ne
deuroit ainſi condamner ; de peur ce faiſant de
cenſurer S. Paul qui nous r'enuoye aux vrais
Paſteurs que Dieu a mis en ſon Egliſe pour nous
garentir de la piperie des hommes. Ce qui ſe-
roit formellement combattre l'Eſcriture, qui
nous r'enuoye à cét ordre eſtably par Ieſus-
Chriſt, ou aduoüer que ſon Egliſe n'eſt la vraye,
pour eſtre deſtituee de vrays Paſteurs & confor-
mes à la parole de Dieu, auſquels l'Eſcriture
nous aſtraint pour n'eſtre flottans à tout vent de
doctrine.) Pourquoy diſ-je adiouſteray-je plu-

ſtoſt foy à luy qui paroiſt n'auoir pour appuy que l'inconſtante volubilité de ſa propre ceruelle qu'il oppoſe pour toute raiſon à l'authorité de ſes maiſtres, Caluin & Beze, qui qualifient Luther de titres ſi excellents: Iuſques-là que ce dernier à ſçauoir Beze ſouſtiēt en ſon traitté de la Toute preſence *de la Chair de Chriſt cōtre Brenee*, qui eſt parmy ſes traictez theologiques latins, imprimez à Gen. par Iean Creſpin 1570. *Iceluy Luther a vrayement eſte vn perſonnage admirable en nos iours, & auquel celuy QVI NE SENT L'ESPRIT DE DIEV NE SENT RIEN.*

Dilemme fort preſſant pour refuter vn Miniſtre reiettant l'authorite de Luther.

CHAP. XIII.

SVr quoy ie propoſe à tout Miniſtre pour acariaſtre qu'il puiſſe eſtre ce Dilemme, c'eſt à ſçauoir: *Ou qu'il recognoiſt en Luther vrayement l'Eſprit de Dieu, ou bien il ne le recognoiſt pas.*

S'il dit qu'il le recognoiſt: Puis qu'vn ſi grand perſonnage doüé, (au dire de Beze). *de l'Eſprit de Dieu condamne pour heretique les Caluiniſtes*, & tous les Sacramentaires, appuyé dit il ſur le paſſage de Tite & de ſainct Mathieu qui nous oblige de fuir l'heretique; *Donc nous deuons les tenir en ceſte qualité & comme tels les fuir.*

Si le miniſtre dict *qu'il ne recognoiſt pas l'Eſprit de Dieu en Luther.* Il faut (dit Beze que nous tenions ce miniſtre-là pour vn punais qui ne

ſçait

çait sentir ny flairer où est le vray Esprit de Dieu : Et vn ministre si peu versé en la cognoissance & discernement du vray Esprit de Dieu: Quel espoir puis-je auoir qu'il ne me trompe en exposant l'Escriture, luy qui n'a pas atteint la premiere condition que l'Escriture demande pour se rendre hoste du S. Esprit, qui est l'humilité (*Esay. 66. vers. 2. & Matth. 11. vers. 29.*) Ains qui paroist si presomptueux que de iuger & condamner celuy que les plus habiles de son party tiennent pour excellet Apostre de Christ, restaurateur de la Religion Chrestienne, fondateur & Pedagogue de ce branslant party ; *De l'escole duquel* (dit du Plessis au chap. 11. de son traité de l'Eglise ;) *les autres ministres sont sortis*. Et s'il est permis à vn ieusne ministre d'ainsi censurer vn tel personnage qualifié de titres si excellents, Que fera-on si la quinte le prend de dire le semblable de S. Paul & autres, ne voulant admettre leur doctrine qu'en tant qu'il la trouuera si conforme à son humeur, qu'il qualifiera du titre de parole de Dieu ? Par quel moyen est-ce qu'vn autre ministre de mesme party le pourra conuaincre & refuter ? Car tout ainsi que du temps des Apostres, si vn pasteur ordinaire ou quelque Chrestien particulier eust refusé de croire ou suiure vn Apostre, discernant ou expliquant l'Escriture, il eust merité iustement Anatheme, quand mesme il eust esté enseigné par vn Ange. De mesme puis que Luther (ce Luther qui a receu disent ils) les premices de l'Esprit de reformation ; Luther tenu pour excellent Apostre de Christ, Restaurateur de la

Religion Chrestienne, Luther pour qui les ministres modernes ont iugé contre l'Eglise Romaine, auoit tellement l'Esprit de Dieu que quiconque d'eux ne l'y remarque doit estre tenu pour punays, Luther enfin à qui ils attribuēt vn enuoy Apostolique pour ruiner le pretendu Anti-Christ, & redresser l'Eglise de nouueau) & Luther, dis-je, prononce Anatheme contr'eux, leur foy & Eglise; Ne s'ensuit il pas qu'ils sont condamnez par celuy que leur propre iugemēt a esleué par dessus tout le monde, & par dessus eux mesmes, suiuāt ce que Caluin disoit tantost, *Par le labeur & ministere duquel SUR TOUS AUTRES la pureté de l'Euangile a esté remise sus de nostre temps.*

Et par ainsi il faut que reciproquement ils prononcent Anatheme contre luy, contre son Eglise & contre son Anatheme. De façon que celuy qui est condamné par eux d'Anatheme & d'infidelité, est (disent-ils) extraordinairement enuoyé de Dieu, c'est Luther, & celuy qui le iuge & condamne sera pour exemple du Moulin, Vigner & autre Ministre, qui n'est enuoyé en ce temps que d'vne façon ordinaire, laquelle encores a son cours & son principe dans l'enuoy extraordinaire de cet homme miraculeusement donné de Dieu (ainsi que les Ministres, auec leur du Plessis, se voyans pressez sur leur mission, recourent à celle de Luther & autres, suscitez (disent-ils) en l'art. 31. de leur confession de foy, *d'vne façon extraordinaire pour redresser l'Eglise de nouueau*) lequel ce nonobstant eux mesmes condament d'heresie & d'aueuglement en la foy,

 18

ui est vne façon bien estrãge & procedure fort
xtraordinaire, contre toute escripture saincte
c practique de la vraye Eglise.

Et pource ie concluds auec meilleure raison
que par les propres docteurs de ceste Religion
pretenduë nous les deuons tenir pour heretiques, & en estat de damnation, s'ils ne sortent
d'vn labirinthe si dommageable, & pernicieux
à leur salut, tant s'en faut que nous deuons tenir leur Eglise pour conforme à l'Escriture.

Troisiesme argument pour condamner ceste Eglise pretendue reformee de France, pour heretique & contraire à la parole de Dieu.

CHAP. XIV.

C'Est ce que ie veux de surcroist prouuer par ce 3. argument, *Toute Eglise portant marque du tout contraire à celle de Iesus-Christ & des Apostres: doibt estre par les vrais Chrestiens reiettee pour faulse, repugnante à l'escripture, & conduisante à perdition.*

Or l'Eglise des pretendus reformez en France est telle.

Donc il faut que tous vrais Chrestiens la rejettent comme repugnante à l'escripture, & en estat de perdition.

La Maieure est infaillible, la Mineure le prouue.

Vne des marques de la Religion de Iesus-Christ & des Apostres est d'annoncer mesme doctrine sans debat & contention ès poincts fondamentaux de la foy.

Or ceste Religion pretenduë reformee n'enseigne mes-

me doctrine sans debat és poincts fondamentaux de la foy (comme i'ay monstré en ce que Beze definissant les Eglises estre celles qui embrassent les trois confessions de Luther, de Zuingle, & de Caluin, cependant ils s'entrecondamnent pour hereticques & damnez ez poincts fondamentaux de salut.

Dont il s'ensuit que ceste leur Religion ne peut estre tenuë pour celle de Iesus-Christ, ains doibt estre reiettee comme heretique & conduisante à perdition.

Contre les reproches que voudroit faire vn Ministre recusant l'authorité de ce Lutherien.

CHAPP. XV.

ET par ce qu'vn Ministre (à l'imitation du chien qui court apres la pierre qu'on luy iette, & nō pas à la personne qui luy lance) voudroit paraduenture s'en prendre, non à la Religion qui le condamne si criminellement: ains à ce docteur Lutherien Schlusselburgius, qui n'en est que le simple rapporteur & tesmoing tres-fidelle, pour taxer cet Autheur, ou de malice ou d'ignorance de la croyance Caluiniste, qu'vn tel sache, qu'outre ce qu'il me sera tres-aisé de mettre en ieu vne infinité d'autres passages prins des Lutheriens en corps, & que cestui-cy prendra tesmoin & Luther & ses autres docteurs. Outre cela, dis-je, voicy vn bel aduis qu'il luy presente en sa preface apologetique cy

teſſus alleguee pag. 24. lig. 10. *Les Caluiniſtes turbulents, dit-il, ſe plaignent en plusieurs eſcripts de nous autres Lutheriens, que nous ne liſons pas leurs liures. Car ils ſe vantent qu'en iceux ſe trouue l'aſſeuree verité: Mais quāt à moy i'ay par la grace & benignité de Dieu leu & releu plus de deux cents & vingt eſcripts des Sacramētaires, tant Latins qu'Allemāds, auec la crainte du Seigneur* (cela monſtre que ce n'eſt auec paſſion) *par l'eſpace de vingt & trois ans entiers*, (c'eſt pour y eſtre bien ſçauant.) mais quel fruict as-tu recueilly de ceſte lecture? *Et certes ie dis la verité en Ieſus Chriſt, veritable & tout puiſſant, & tout ſcauāt, Que ie n'ay rien ſceu trouuer de ferme & ſolide és liures de tous les Sacramentaires, en quoy mon eſprit & ma conſcience ayent peu ſe repoſer, ie n'y ay rencontré nulle conſolation certaine.*

MAIS DES BLASPHEMES, DES SALETEZ, DES INIVRES, DES MENSONGES, DES CALOMNIES, DES CONTRADICTIONS & DES ERREVRS, I'Y AY TROVVE' DES CHARETEES TOVTES ENTIERES, & LESQVELLES CHOSES SEVLES TESMOIGNENT QVE LES CALVINISTES NE SONT PAS GOVVERNEZ DV BON ESPRIT. Voyla vn eſtrange teſmoignage rapporté par ce confrere Lutherien: baſtant à toute ame vuide de paſſion, à faire recognoiſtre combien ceſte Religion pretendüe reformee en France, eſt eſlongnee de tenir le vray chemin de verité,

Offre du mesme Lutherien aux Ministres, Caluinistes d'Anuers.

CHAP. XVI.

NOn moins estrange, est ce que rapporte le mesme autheur au 1. liu. de sa Theol. des Calui. Met. 17. fueil. 57. à lig. 21. *Il ne faut point adjouster* (dit il,) *en ce lieu plus grand nombre de tesmoignages : Car enuers les Zuingliens & Caluinistes obstinez, nulles admonitions ny obiections qu'on leur puisse faire n'ont point de lieu. Comme ie preschois publiquement* (poursuit - il) *à Anuers au temple de la faconde la parole de Dieu* (dittes l'heresie de Luther) *ie me suis quelquefois estudié, de faire sçauoir aux Caluinistes seducteurs de l'Eglise de Dieu* (ainsi nomme il les pretendus reformés) *qui estoient là par l'entremise de leurs auditeurs, & par quelques vns de nostre Eglise QVE IE PROVVERAY EN VNE PAISIBLE MODESTE, ET AMIABLE conferẽce que i'aurois auec eux, par les escrits de Caluin, Beze & Martin Buger, que les ministres Zuingliens d'Anuers, SONT HERETICQVES ET FAVX DOCTEVRS, i'enuoyay aussi à Gaspar, Payen de nom & d'effect, qui est leur principal docteur, & jadis sauetier, vn escrit particulier, dans lequel ie l'ay accusé & conuaincu de plusieurs ERREVRS BLASPHEMATOIRES, TIREZ DES ESCRIPTS PVBLICQS DES SACRAMENTAIRES: Mais ie n'ay rien peu obtenir de ces sacramentaires seditieux, & n'ont sçeu respondre vn seul mot, autres faulses opinions & dogmes que ie leur ay reprochees.*

Aduiſez ames candides combien eſt puiſſante la force & verité de l'Egliſe Catholique, qui cõtrainct ainſi les aduerſaires de ſe debeller & couper la gorge les vns aux autres, & ſi ce Lutherien proteſtant meſme Reformation à peu faire cét offre aux Caluiniſtes, combien aurons-nous plus de moyen de les faire cõdamner pour heretiques, par ce qu'il y à de plus releué dans ce branſlant party, qui n'eſt baſty que ſur vne entremengerie & confuſion Babylonique, & nullement ſur la parolle de Dieu, pour y trouuer l'vnité conjointe auec la vraye & pure doctrine conduiſante au vray repos & ſalut.

F. I N.

NOvs soubsignez de l'ordre des Peres Capucins tes-
sions Auoir veu & leu le present liure Intitulé le pe-
tit Anti-huguenot &. c. Composé par le R. P. Ange de
Raconis predicateur Capucin, auquel Non seulement n'a-
uons rien trouué qui ne soit conforme à la doctrine de l'E-
glise Catholique Apostolique & Romaine, ains Au con-
traire vne Methode tres-pressante & Energique pour faire
Recognoistre Aux deuoyez, la tromperie & Inconstance
de leur Religion & les Reunir au Giron de l'Eglise, en tes-
moins de quoy Nous auons cy apposé Nostre sainct Ma-
nuel, faict A Paris ce 13. Ianuier 1618.

F. Henry de la granges Predicateur Capucin.
F. Paschal d'Able Predicateur Capucin.

NOvs soubsignez Docteurs en Theologie certifions
auoir veu & diligemment leu ce petit traicte Intitu-
lé le petit Anti-huguenot. &. c. Composé par le R. P.
Ange de Raconis Predicateur Capucin & N'y auoir rien
trouué qui ne soit conforme a la doctrine de l'Eglise Ca-
tholique Apostolique & Romaine ains tres digne d'estre
mis en lumiere, faict à Paris ce 15. Ianuier 1618.

*G. Iacques, Docteur de la Faculté de Theo-
logie à Caen.*
Denis Docteur Regent.

